

Oh ! le progrès ! - Une réception à la cour d'Alphonse XIII

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 32

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au mois de juin 1842, un jeune touriste, le dernier rejeton d'une des plus nobles familles de la Suède, opérait l'ascension périlleuse du Mont-Blanc. Arrivé à la montagne de glace, il aperçoit, dans les fentes d'un rocher escarpé, une délicieuse petite fleur connue sous le nom de violette des Alpes. Il se dispose à grimper pour la cueillir, mais ses compagnons s'y opposent : « C'est un souvenir que je veux envoyer à ma mère. » A ces mots, il s'élança ; mais, au moment de la saisir, il est précipité entre deux glaçons à une profondeur de 50 pieds. Les guides, avec des cordes, parvinrent au fond du précipice après des peines inouïes. Ils trouvèrent le corps du malheureux jeune homme complètement gelé.

On fit savoir cet événement à la mère, qui arriva en toute hâte. Profondément émue du récit de la mort de son fils, elle essuya ses larmes, et, par un de ces élans du cœur dont une mère est capable, elle résolut d'aller cueillir elle-même cette fleur et d'exécuter ainsi la dernière volonté de son enfant. Rien ne put la faire renoncer à son projet : « Je l'aurai, dit-elle, puisqu'elle m'était destinée. »

Les guides les plus renommés du pays furent requis, et la courageuse mère cueillit elle-même la fleur fatale. Après ce dernier effort, elle s'évanouit, mais sa main pâle et crispée ne lâcha pas la *violette des Alpes*. Le même jour elle retournait en Suède, emportant avec elle deux reliques, une fleur et un cercueil !

Oh ! le progrès ! — Une réception à la cour d'Alphonse XIII.

Un inventeur bien connu par ses nombreux travaux sur l'électricité, vient d'appliquer celle-ci aux soins à donner aux petits enfants, par le moyen d'un berceau fort ingénieux. Ce berceau est suspendu à la manière ordinaire, et porte une ancre en fer attirée alternativement par deux électro-aimants. La permutation s'opérant à chaque contact, elle imprime au berceau un balancement doux et régulier, sous l'influence duquel les bébés les plus brailards doivent céder au sommeil.

D'un autre côté, deux fils de cuivre très minces sont disposés parallèlement dans l'étoffe du matelas, au bon endroit, en travers, et communiquant avec les pôles d'une pile. — Avant d'aller plus loin, et pour mieux comprendre le jeu de cet admirable appareil, rappelons que l'humidité est un excellent conducteur de l'électricité.

En temps ordinaire, le courant ne passe pas ; mais si, par une circonstance sur laquelle on nous dispensera d'appuyer, la conductibilité de l'étoffe qui sépare les deux fils se trouve augmentée, une sonnerie entre en branle et fait connaître l'événement aux personnes chargées des petits soins à donner au moutard.

On n'a pas encore trouvé le moyen de réparer de la même façon d'autres..... irrégularités, mais ça viendra. C'est le cas de dire qu'on emploie l'électricité à toute sauce.

Oh ! le progrès !

A propos des bébés, citons quelques lignes de la curieuse correspondance publiée par un journal de

Madrid sur les ridicules qu'entraîne forcément l'étiquette d'une cour.

« La femme de l'ambassadeur de France à Madrid, dit ce journal, demanda dernièrement l'autorisation de voir le roi Alphonse XIII. D'après l'étiquette de la cour, le roi d'Espagne ne peut accorder des audiences que de 1 à 3 heures de l'après-midi. Quand l'ambassadrice se présenta à 2 heures, accompagnée de la grande-maitresse de la cour, dans la chambre du mioche, celui-ci dormait. On le réveilla. L'enfant, qui paraît avoir de bons poumons, se mit à pousser des cris retentissants.

Lorsque l'ambassadrice se retira, la grande maitresse de la cour lui dit : « J'espère, Madame, que vous ne prendrez pas en mal l'accueil peu sympathique que vous a fait le roi et que cet accueil ne portera pas atteinte aux relations cordiales qui existent entre la France et l'Espagne. »

Le roi d'Espagne n'est pas poli, mais il a évidemment son âge pour excuse.

Au clair de la lune.

Sous ce titre, on raconte ainsi les incidents d'une audience en police correctionnelle :

Un plaignant, un cultivateur des environs de Paris, s'avance péniblement jusqu'à la barre, en tenant une main sur la partie postérieure de son individu. Vous allez voir que ce n'est pas sans motif. Mais laissons-lui la parole pour raconter les faits.

Le 25 avril dernier, dit-il, je passais sur la route qui conduit à la grande mare. Je rencontre Baptiste, ici présent. Il avait son fusil à la main. Je lui dis : « Où t'en vas-tu avec ton fusil ? Tu ferais mieux de rentrer chez toi. Ta femme t'attend. » Il me répond : « Mes affaires ne te regardent pas. » Je lui dis : « Ça me regarde, parce que tu es connu comme un méchant braconnier qui détruit tout. » Il répond, furieux : « Ah ! c'est ça ! tu vas encore parler du lapin... »

Il faut vous dire, monsieur le président, parce que vous ne comprendriez pas, que ce lapin que l'on a accusé autrefois Baptiste d'avoir tué, est le plus fameux lapin qu'on eût jamais vu. Il faisait régulièrement vingt-quatre petits par an. Et, l'année dernière, on disait dans le pays...

Une interruption du président a privé l'auditoire de l'histoire du lapin, qui promettait. A regret le plaignant a dû l'interrompre pour arriver au coup de fusil, en reprenant en ces termes :

— Baptiste est tout à coup devenu furieux. Il m'a menacé, il avait à la main, comme je l'ai dit, son fusil chargé de petit plomb. J'ai voulu m'enfuir, mais, comme la nuit était très claire, il m'a visé au... clair de la lune.

Vous pensez si l'on a ri, surtout lorsque le président, qui avait bien du mal à garder son sérieux, a interrogé :

— Vous nous dites que Baptiste vous a visé au... clair de la lune ; mais où vous a-t-il atteint ?

— Je croyais que monsieur le président avait compris ! (Ici le plaignant fait un geste qui ne laisse plus aucun doute, et on rit de plus belle.)